

CHARTRE DES COMMUNES HOSPITALIERES



Depuis une dizaine d'années, nous entendons de nombreux discours politiques alarmistes brandir l'idée d'une « crise migratoire ». Au regard des chiffres et de la démographie européenne¹, on ne peut que constater qu'il s'agit, en réalité, d'une crise de l'accueil.

En réponse à cette crise de l'accueil, le collectif Migration59 propose des solutions d'hébergement citoyen en faveur des migrants en transit. Depuis 2018, chaque week-end, les membres du collectif organisent l'accueil des exilés en transit bloqués sur le littoral par les accords du Touquet et l'absence de voies légales de passage vers l'Angleterre. Ces personnes, venues du Soudan, de l'Erythrée, d'Ethiopie, du Tchad, d'Iran, d'Afghanistan ou plus récemment d'Ukraine, se trouvant majoritairement à Calais, ne désirant pas s'installer en France, ne bénéficient d'aucune solution d'accueil. Elles sont contraintes de renoncer à leur projet d'exil pour accéder aux structures de mise à l'abri comme les CAES. Depuis la fermeture du Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire de Sangatte en 2002, aucun dispositif n'est prévu pour les migrants en transit, si ce n'est celui, réservé aux seuls Ukrainiens, mis en place par Mme Bouchart suite au conflit avec la Russie et déjà saturé. Parce que ces personnes sont dans une situation de dénuement et de vulnérabilité extrêmes, nous souhaitons pouvoir leur fournir un accueil de répit inconditionné.

Nous trouvons important que notre commune s'engage à offrir, en concertation avec les mouvements citoyens, des possibilités d'hébergement, d'aide alimentaire et d'accès à l'aide médicale urgente en faveur des personnes dites en transit afin qu'elles puissent être accueillies dignement le temps de leur parcours migratoire dans les Hauts-de-France, sachant que les parcours sont multiples et variés.

Nous souhaitons que les droits de l'homme et le principe de « Fraternité » soient respectés inconditionnellement dans le cas des migrants en transit et que notre commune s'engage en ce sens par des actions concrètes.

Quelles peuvent être ces actions ?

- mise à disposition d'un local de collecte et de stockage de dons alimentaires et vestimentaires
- diffusion et communication d'appels aux dons visant les besoins matériels des exilés (chaussures, vêtements, produits d'hygiène, alimentation...)
- accès gratuit au soin auprès de professionnels de santé situés sur la commune
- mise à disposition d'un hébergement pérenne pour l'accueil des exilés le week-end, géré avec l'aide des bénévoles de Migration59

Nous souhaitons que notre commune s'engage dans ces actions et rejoigne le réseau des Communes Hospitalières.

¹ Voir les projections de Eurostat à l'horizon 2080.